

Certificat en français langue seconde: culture, études et travail

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

-821-5-1
er cycle
ertificat en français langue econde : culture, études et avail
ertificat
O crédits

[r]	Admission à l'automne, l'hiver et
_	l'été

- Capacité d'accueil non limitée
- (L) Temps plein
- Temps partiel
- Offert au campus de Montréal
- Les étudiants admis au programme seront convoqués par courriel à une séance d'accueil où un rendez-vous sera fixé pour une rencontre individuelle.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Monique Beaulac 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 fls-responsable@fep.umontreal.ca

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 info@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Français langue seconde: culture, études et travail pour non-francophones 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 frs-tgde@fep.umontreal.ca

Présentation

Ce programme vise la maîtrise de la langue française.

À la fois théorique et pratique, il permet à l'étudiant de recevoir une formation générale et d'enrichir sa connaissance du français.

Ce certificat a été conçu pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle et dont le niveau de compétence linguistique, tant à l'oral qu'à l'écrit, n'est pas encore suffisant pour devenir autonomes.

Il offre des cours intensifs de jour, de soir et du samedi élaborés afin d'acquérir les compétences essentielles de communication pour intégrer le marché du travail ou poursuivre des études universitaires.

Objectifs

À la fin de ce programme, l'étudiant sera apte à:

- utiliser les compétences linguistiques et socioculturelles développées afin
 - de mieux interagir au sein de sa société d'accueil;
 - d'intégrer le marché du travail ou d'améliorer sa situation professionnelle;
 - d'entamer ou de poursuivre des études dans une université francophone.
- appliquer les compétences stratégiques développées afin de favoriser l'autonomie dans son apprentissage et dans sa pratique langagière.

Forces

- Le certificat répond à des besoins variés : insertion socioculturelle, préparation au monde du travail ou aux études universitaires, etc.
- L'École de langues possède des laboratoires de langues et offre des ateliers de phonétique.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC

• être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Autres conditions

- Les étudiants admis au programme sont convoqués à une séance d'accueil obligatoire et, ultérieurement, à une rencontre individuelle optionnelle avec un responsable. Lors de cette rencontre, le responsable évalue si le candidat a atteint le niveau d'entrée requis et établit avec lui un plan d'études adapté.
- Le candidat doit être de niveau QUM4 (QUM3 réussi) tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Le candidat ayant déjà atteint les objectifs du programme, tant à l'oral qu'à l'écrit, ne peut être admis au certificat.
- Les étudiants du certificat sont exclus des dispositions de l'article 3.4 du Règlement des études de 1er cycle touchant la connaissance du français.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} octobre 2019 au 7 juin 2020
- Automne 2021: Du 15 août 2020 au 7 juin 2021

Hive

■ **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1er novembre 2020

Eté

Été 2021: Du 1^{er} novembre 2020 au 7 mars 2021

Structure du programme (1-821-5-1)

Version 01 (H16)

Le programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Le bloc 70 A est constitué de 2 cours obligatoires représentant des apprentissages essentiels. Les étudiants doivent suivre 2 cours au niveau 2000, le premier étant celui figurant dans le bloc de cours obligatoire. L'étudiant peut choisir le deuxième cours de niveau 2000 nécessaire à sa diplomation dans le bloc 70 E. Cumulé à d'autres programmes, ce certificat peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le segment totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits

de cours à option.

Bloc 70A Apprentissages essentiels		
COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1505 FRS 2702	Compréhension du français oral Projet personnalisé d'intégration	3.0J S 3.0J

Bloc 70B Français général, formule intensive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRS 1400	Langue, communication et culture, intensif, QUM4a	6.0J	FRS 1501	Langue, communication et culture, intensif, QUM5b	6.0J	
FRS 1401	Langue, communication et culture, intensif, QUM4b	6.0J	FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a	6.0J	
FRS 1500	Langue, communication et culture, intensif, QUM5a	6.0J	FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b	6.0J	
Bloc 70C F	rançais général, formule non intensive			Option - Maximum 15	crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRS 1402 FRS 1404 FRS 1405 FRS 1502	Langue, communication et culture, QUM4 Lecture, écriture et syntaxe Phonétique corrective Langue, communication et culture, QUM5	3.0J 3.0J S 3.0J S 3.0J	FRS 1504 FRS 1602 FRS 1604	Lecture, écriture et grammaire du texte Langue, communication et culture, QUM6 Lecture et construction textuelle	3.0J S 3.0J S	
Bloc 70D F	rançais de spécialité			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12	crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRS 1406 FRS 1508 FRS 1606	Introduction à la culture québécoise Communication en contexte professionnel Compréhension écrite par les textes littéraires	3.0J S 3.0J 3.0S	FRS 1607 FRS 1608	Le texte scientifique: compréhension et express Français langue de l'entreprise	ion 3.0 3.0S	
Bloc 70E F	rançais de spécialité, niveau avancé			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12	crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRS 2704 FRS 2705	Production écrite et stylistique Débats et exposés oraux : questions actuelles	3.0J S 3.0J	FRS 2706 FRS 2707	Langue et cultures : compréhension et expression 3.0J Méthodologie universitaire : habiletés langagières 3.0J S		
Bloc 70F F	rançais de spécialité, perfectionnement			Option - Maximum 18	crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRA 1013 FRA 1130 FRA 1140 FRS 3802	Introduction aux médias La rédaction Introduction à la littérature québécoise Introduction à la francophonie Atelier thématique Français du droit Français scientifique et technique Français des sciences de la santé Français de la gestion des affaires	3.0 3.0J 3.0J 3.0S 3.0 3.0 3.0 3.0	LNG 1062G POL 1953 PPL 3040 QCF 1960 REI 1030G SOL 1970 SST 1010 VIO 2015	Le lexique : particularités, difficultés Institutions politiques Canada - Québec Communication interculturelle Culture et société, Québec contemporain Gestion et fonctions de l'organisation Sociologie du Québec Introduction à la gestion de la SST Résolution de conflits	3.0S 3.0 3.0S 3.0 3.0 3.0 3.0 3.0S 3.0S	

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Année préparatoire	Année préparatoire aux études universitaires	24 crédits	1-955-4-1	Jour Soir
Gestion de l'information numérique	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-053-5-1	Soir
Rédaction professionnelle	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-186-5-2	Soir
Traduction 1	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-185-5-0	Soir
Études anglaises	Mineure	30 crédits	1-135-4-0	Jour

Règlement des études de 1er cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- Le niveau d'entrée au certificat est fixé au niveau QUM4, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant qui après avoir passé un test de classement, démontre une connaissance limitée ou insuffisante du français doit suivre de 6 à 18 crédits de cours de français des niveaux QUM1, QUM2 et QUM3, selon les résultats au test, préalablement à l'inscription aux cours du certificat. Ces cours sont hors programme.
- Pour passer d'un niveau QUM à un autre, l'étudiant doit avoir obtenu au moins 6 crédits au niveau précédent. L'étudiant doit avoir obtenu 6 crédits au minimum au niveau QUM7, avant de s'inscrire à un des cours du bloc F. Le niveau requis pour la diplomation est le QUM7 réussi. L'étudiant doit avoir suivi deux cours au niveau 2000, un obligatoire (FRS2702 - Bloc A) et l'autre optionnel (Bloc E).

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en français langue seconde: culture, études et travail. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.